

Entre Nords et Suds : Quel rôle pour les collectivités françaises dans la mise en place de nouvelles formes de coopération ?

Conférence du mercredi 28 mars 2012 à l'Espace Culture de l'Université de Lille 1

En raison de la réforme des collectivités territoriales, du contexte économique actuel et des nouvelles pratiques des pays émergents, la coopération décentralisée fait face à de nouvelles contraintes.

Comment l'action des collectivités françaises peut-elle s'adapter ? Quelle est l'influence des problèmes de terminologies, des présupposés et des différents contextes ? Les acteurs de la coopération décentralisée se questionnent aujourd'hui sur leur rôle au sein des partenariats qu'ils établissent avec les pays en voie de développement et/ou pays émergents.



L'association RESIPROC du Master 2 Ingénierie des Projets de Coopération de Lille 1 a tenu une journée de conférence/débats sur les enjeux et avenir de la coopération, **le 28 mars 2012 de 9h30 à 16h30 à l'Espace Culture de l'université de Lille 1**. Cette journée a eu lieu en présence du Centre International d'Etude sur le Développement Local (CIEDEL), de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), de l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer (AUS) et avec la participation du coordinateur de la coopération fédérative brésilienne (vidéo interview).

Cette rencontre a été appréciée par les professionnels et étudiants présents, ils nous ont ainsi fait part de leur intérêt pour les présentations et débats menés qui leurs ont apporté de nouveaux angles de vue sur leurs métiers présents et à venir. Toutefois il faut noter que le public n'était composé que d'une quarantaine de personnes. Il en est ressorti une émulation positive entre les participants. L'apport de points de vue divergents aurait tout de fois peut-être été souhaitable. Nous sommes ainsi ouverts à tout retour de la part des lecteurs de ce document.

Pour information nous vous présentons ci-après le programme de la conférence (page 2) ainsi qu'un résumé des propos qui ont été tenus tout au long de cette journée (page 3).

Nous vous invitons également à une lecture détaillée des échanges établis par la consultation du document de capitalisation disponible à la suite de cette présentation (page 5).

Programme de la Conférence :

| <u>Matinée</u> | <u>Après-midi</u> |
|---|--|
| <p>10H- 12H30 Présentation des enjeux et de nouvelles formes de coopération</p> <hr/> | <p>14H-16H30 Débat & Réflexion</p> <hr/> |
| <p><i>9h30, Accueil et petit déjeuner</i></p> <p><i>10H00, Mot de bienvenue</i></p> <p>10H10, Présentation et débats</p> <ol style="list-style-type: none">1) Rappel de la problématique, introduction de la notion de réciprocité par Nicolas Heeren (CIEDEL)2) La Coopération économique chinoise en Afrique par Nicolas Heeren (CIEDEL)3) La Coopération trilatérale France-Maghreb, par Farid Aouaichia (CUD)4) La Coopération Fédérative brésilienne, témoignage vidéo de Alberto Kleiman (Brésil) <p><i>12H30 Pause déjeuner</i></p> | <p>14H00, Ateliers thématiques</p> <p> <u>Atelier 1:</u> Les Coopérations des nouveaux pays porteurs (BRICS) Animation et présentation de la Coopération France-Brésil par Pauline Dubois (CUD)</p> <p> <u>Atelier 2:</u> La Coopération transfrontalière dans les pays du Sud Animation et présentation de la Coopération Togo-Bénin par Nicolas Rochas (AUD)</p> <p><i>15H30, Restitution</i> <i>16H30, Pot de clôture</i></p> |

Résumé des échanges

Les différentes interventions et les débats qui les ont succédées nous ont menés aux remarques suivantes :

La Coopération Décentralisée doit évoluer qualitativement en créant de réels partenariats réciproques. C'est à dire de former des coopérations dont les retombées seront effectives sur les territoires des différents partenaires. La coopération économique peut faire partie de ce nouveau type de coopération.

Par ailleurs, il a été souligné par le public de la conférence un manque d'information disponible sur les actions que mènent leurs collectivités à l'international. Pourtant il a été jugé nécessaire de communiquer sur ces partenariats pour de meilleures retombées locales et car cela constituerait un formidable outil d'éducation au développement.

Les collectivités françaises ont fondé le moteur historique la coopération décentralisée. Dans ce sens elles doivent s'adapter aux récentes évolutions et s'interroger sur le(s) modèle(s) économiques qu'elles souhaitent promouvoir : Capitaliste, Équitable, Economie réelle, Economie mixte, Economie Sociale et Solidaire, ou encore Développement durable ? Quelles actions sont à mener face aux enjeux environnementaux, ne faut-il pas réfléchir sur la responsabilité de tous les pays ? Comment y intégrer la question sociale qui est fatalement une conséquence du modèle économique ambiant choisi ? Et quelle est la posture des pays du Sud dans ce débat, comment peuvent-ils redynamiser les échanges ?





« *Nous devons toujours avoir en tête que la coopération est un outil pour penser et façonner l'humanité* » Nicolas Heeren. Cet intervenant de la conférence, a ainsi proposé d'encourager des partenariats entre les syndicats de travailleurs de différents pays pour lutter contre les externalités négatives au niveau de la santé, des droits sociaux et de l'environnement.

D'autres solutions ont été énoncées par Farid Aouaichia. Ce dernier a avancé l'idée d'impulser la mise en place de plateformes basées sur l'échange de pratiques. Le Nord pourrait apporter une certaine expertise puisque la coopération décentralisée n'existe pas partout. Les pays du Nord devraient communiquer ensemble sur les partenariats qu'ils établissent chacun envers un même pays du sud, de manière à concevoir de nouveaux partenariats plus efficaces et opérants prenant en compte l'apport des uns et des autres. Par exemple le partenariat Annaba (Tunisie) avec la Russie et la Communauté Urbaine de Dunkerque pourrait être porteur de nouveaux projets pour l'avenir.

Alberto Kleiman, coordinateur de la coopération fédérative brésilienne suggère : *« d'imaginer des apprentissages du Sud vers le Nord par exemple vers les nouveaux pays de l'Union Européenne. Quelle soit Sud-Sud, Nord-Sud ou Sud-Nord, la coopération doit reconstruire le cliché : apprendre et enseigner en même temps. Ce travail sera possible seulement avec l'appui de la coopération décentralisée. Cette coopération permet une meilleure connaissance de l'autre par les échanges et les voyages, cette ouverture d'esprit facilite les ententes. On doit apprendre et enseigner en même temps, avec une vision moderne, véritable et solidaire ».*

Néanmoins, Pauline Dubois a souligné que l'émergence de pays comme le Brésil pose la problématique des terminologies Nord et Sud. Le Brésil est-il un pays du Nord ou du Sud ? Certaines fois, le pays se place en partenaire du Nord (égal à égal) et d'autres fois en partenaire du Sud (dans certains projets et pour certains financements). Il a ainsi été souligné que le Brésil n'est plus un partenaire du Sud et que la coopération française risque d'être dépassée si elle ne se « réinvente » pas ; elle doit donc s'adapter aux évolutions actuelles. Aujourd'hui, le Brésil bénéficie d'une force financière importante et peut facilement appliquer son aide publique au développement (APD).

Par ailleurs, la démarche transfrontalière engagée par l'Agence d'Urbanisme de la région de Saint-Omer dans la coopération Bénin-Togo constitue une approche intéressante d'intégration du Nord dans de nouvelles formes de coopération. *« Le transfrontalier n'est pas une thématique, c'est une manière de faire ».* Nicola Rochas. Né d'une volonté de s'engager à l'international, l'appui institutionnel octroyé par l'AUS répond aux besoins locaux en apportant la valeur ajoutée particulière du transfrontalier :

-  Politique (intégration régionale, reconnaissance nationale)
-  Institutionnelle (échange, partage d'expériences)
-  Economique (partage d'infrastructures, stratégies communes)
-  Socio-culturelle (valorisation patrimoine commun, tolérance, respect).

Nord et Sud, Des nouvelles pistes de vocabulaire ?

« La Coopération sert à faire du monde autre chose que des rivalités. » J-L LODS, Directeur des Affaires Européennes et de la Coopération Internationale, Conseil Général du Pas - de - Calais.

Au-delà du vocabulaire la coopération se vit et fait avancer des partenariats entre pays. Peut-être que les terminologies n'ont aucune influence sur la coopération et que les utiliser sans stéréotypes permet de mieux avancer sur des projets concrets. Néanmoins ceci est à nuancer car les questions de terminologie ont un réel impact sur les projets de coopération menés avec des pays émergents. Les qualifications de « Nord » et « Sud » ont une influence dans les appels à projet puisqu'elles permettent par exemple de déterminer qui et comment sont financés les projets. Par ailleurs ils peuvent témoigner d'un positionnement dépassé de la part des acteurs de la coopération française en considérant des partenaires comme moins compétents.

Ceci nous reporte à la proposition de créer des plateformes de coopération. Ces nouveaux réseaux permettraient d'obtenir davantage de débats et d'échanges entre les partenaires pour avancer sur les pratiques mais aussi sur les valeurs de la coopération.



Compte rendu détaillé de la journée

Mot d'accueil des étudiants IPC

Remerciements au partenaire Lianes Coopération, ainsi qu'à la Communauté Urbaine de Dunkerque et à l'Espace Culture pour leur accompagnement dans l'élaboration et l'organisation de l'événement, ainsi qu'aux intervenants pour leur participation à cette journée.

L'idée de cette conférence nous est venue lors du colloque «Coopération décentralisée et projets de territoires » organisé en octobre 2011 par le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais. Dans un contexte où les collectivités doivent de plus en plus justifier leurs actions à l'international, comment repenser la coordination des acteurs et la nature des projets mis en place ?

Table des matières

| | |
|--|----|
| Intervention de Nicolas Heeren, Directeur du Centre International d'Etude pour le Développement Local (CIEDEL)..... | 8 |
| LA REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE 2014..... | 8 |
| LES NOUVELLES FORMES DE COOPERATION | 9 |
| Présentation de Farid Aouaichia, chargé de mission Relations Internationales à la CUD | 13 |
| LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE LA CUD..... | 13 |
| PRESENTATION DE LA COOPERATION VERS LE MAGHREB | 14 |
| Témoignage d'Alberto Kleiman : Coordinateur de la Coopération fédérative brésilienne..... | 17 |
| Débat avec la salle | 20 |
| Intervention de Pauline Dubois, chargée de mission Relations Internationales Communauté Urbaine de Dunkerque..... | 22 |
| LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET LA COOPÉRATION FÉDÉRATIVE..... | 22 |
| COMMENT LES COLLECTIVITÉS BRÉSILIENNES ET FRANÇAISES AGISSENT ENSEMBLE À L'INTERNATIONAL? | 23 |
| Intervention de Nicolas Rochas : Agence d'Urbanisme de la Région de Saint Omer..... | 25 |
| EXEMPLE DE LA DEMARCHE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT OMER & DES COMMUNES BENINOISES ET TOGOLAISES | 25 |
| POURQUOI LE TRANSFRONTALIER ? | 26 |
| Débat avec la salle | 29 |
| Contact..... | 31 |

Intervention de Nicolas Heeren, Directeur du Centre International d'Etude pour le Développement Local (CIEDEL)

LA REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE 2014

1. Effets de la réforme au niveau national :

L'objectif de ce texte de loi est de :

- Simplifier l'architecture territoriale
- Renforcer la démocratie locale
- Affermir le fait urbain par l'introduction des métropoles

Elle apporte donc une réflexion sur les compétences à donner aux différentes collectivités, en distinguant le pôle des communes et celui des régions et départements.

| | | |
|---------------|-------------------------------------|---|
| Collectivités | Communes et Communautés de communes | Régions et Départements. |
| Compétences | Enjeux locaux | Enjeux plus globaux, comme le développement économique de la région et de la métropole. |

2. Effets de la réforme sur la coopération décentralisée:

- Dans le texte de loi le mot « international » n'apparaît pas. Il est cependant cité la « promotion du territoire à l'étranger ». L'idée est de promouvoir les intérêts de la région pour son développement économique à travers des accords de coopération entre pays économiquement développés (dit coopération Nord/Nord).

Dans le chapitre V, sur la coopération décentralisée, les limites des compétences des acteurs locaux sont questionnées.

- 2005 : Loi de coopération décentralisée. Les collectivités territoriales peuvent en suivant le sens national, mener des actions de coopération et humanitaires à l'étranger. Dans cette vision législative, on note une différence entre les accords de coopération entre les pays dits du Nord et l'aide au développement dispensée de la France vers des pays aux « Suds ».

- Il faut remettre le débat de cette conférence en contexte. Car le résultat des élections présidentielles françaises aura inévitablement des conséquences sur la réforme prévue en 2014.

Cela dit, voici des pistes de réflexion de l'impact de cette réforme pour la gestion de la coopération par les collectivités :

- Comment gérer le « regroupement des communes » versus « centre-périphérie » ? Quel est le rôle du centre ? est-il animateur de la coopération décentralisée ? ou décideur ? Et comment gérer les regroupements de communes ?
- Quels seront les retours de la coopération décentralisée sur le territoire ? Comment justifier de l'intérêt local dans la décision de coopération décentralisée ?
Par exemple : En 2004 le tribunal de Poitiers a refusé le projet de construire des collèges au Burkina Faso car il n'y avait pas d'intérêt local.

→ Ces interrogations sont souvent des arguments construits ou déconstruits selon les partis politiques permettant ou non le développement d'une coopération décentralisée active. Au débat, il ne faudra pas oublier tous les exemples de projets de coopération décentralisée qui ont été bénéfiques pour les territoires de France et de ses partenaires à l'étranger.

LES NOUVELLES FORMES DE COOPERATION

1. Illustration de la coopération vue depuis les « Suds »

Exemple de la Coopération entre la Région Rhône Alpes avec Rabat (Maroc)

Pour la Région Rhône Alpes cette coopération en est une parmi d'autres partenariats exclusifs tels que celui avec Saint-Louis (Sénégal) et Tombouctou (Mali). Pour Rabat c'est une coopération parmi d'autres multiples possibilités aux côtés par exemple du partenariat avec Hawaï, ou encore la Catalogne.

→ On a tendance au Nord à voir une région comme un partenaire « exclusif » alors qu'au Sud il y a un jeu d'acteurs très bien maîtrisé pour capter le maximum de bénéfices. Pour être plus efficace les « Nord » devraient réfléchir à une nouvelle concertation/ coordination pour une entrée commune.

2. Existe-t-il une meilleure entrée pour coopérer ?

Voici quatre schémas de coopération

- Souvent le Nord introduit et appuie un projet au Sud
Réflexion et application du Nord (vers le) → Sud
- On aimerait arriver à un projet commun entre les deux sur un territoire
Réflexion Nord ← (et du) → Sud ; réalisation au Sud
- Et pourquoi pas, un projet qui serait établi sur les deux territoires.
Réflexion et application Nord ← (et au) → Sud

- L'aboutissement de ces coopérations plus réciproques serait une politique publique qui se définit dans un ensemble
→ *Du projet commun à la politique commune*

Pour un rapprochement du « Nord » et du « Sud » si la logique monde simplifie trop les enjeux, il ne faut pas oublier les jeux d'acteurs :

- Enjeux individuels (proches ?) Quel est l'intérêt de chacun, se rencontrent-ils ?
- Les ressources sont-elles mobilisées de manière équitable/ quelles sont les contraintes ?
- Est-ce que les stratégies d'acteurs sont en phase ?
- Quelles sont les marges de manœuvre, alliances, ...

Ces conditions sont à réunir pour coopérer. Elles sont nécessaires pour une coopération plus égale, plus humaniste.

2. Exemple de la coopération de la Chine dans des pays en Afrique

« *Entre pays il n'y a pas d'amis, il n'y a que des intérêts* » Wade ancien président du Sénégal, pour illustrer le nouveau partenariat du Sénégal avec la Chine remplaçant les anciens accords avec Taiwan.

Les investissements de la Chine en Afrique sont bien plus importants que les investissements de l'Europe.

| Chine | Europe | Etats-Unis |
|--------------------|----------------------|--------------------|
| 48 milliards euros | 18.5 milliards euros | 67 milliards euros |

Ils servent pour répondre aux besoins en infrastructures de l'Afrique (Bâtiments, routes, communication, Electricité, industrie etc.). Véritables besoins qui demandent de lourds investissements.

Pourquoi la Chine investit-elle dans ces infrastructures ?

Parce qu'en échange elle capte des énergies et matières premières produites en Afrique (Pétrole, minerais) précieuses pour le continent chinois et indirectement pour les autres pays occidentaux pour lesquels elle produit d'innombrables produits manufacturés.

Il faut noter l'intégration aisée des chinois en Afrique car ils parlent les langues africaines, génèrent du travail localement avec l'exploitation des mines et la transformation des produits bruts, ils dirigent même des petits commerces jusqu'à la prostitution de chinoises à Bamako (les chinois achètent des petits hôtels pour cette activité).

→ Tous les pays occidentaux sont responsables de cette « coopération » en Afrique, pourraient-ils alors réfléchir à une coopération conjointe pour répondre aux intérêts africains et occidentaux ? Quels sont ces intérêts ? Ne pourraient-ils pas au moins en minimiser les externalités négatives.

L'approche chinoise :

- Est conduite par le Consensus de Beijing : il suit la logique libérale pour la réduction de la dette publique.
La Chine a son propre cadre de référence pour les Droits de l'Homme. Ceci peut plaire aux pays africains ou, au contraire les inciter à arrêter les partenariats.
- La Chine est également un pays en voie de développement, plus proche du développement des pays africains.
- L'économie dynamique de la Chine augmente ses besoins en matières premières et énergétiques.
- La Chine use du Soft Power : elle offre des bourses d'études (exemple 81 bourses pour le Maroc). Au CIEDEL, par exemple, parmi les étudiants africains beaucoup connaissent des personnes qui ont reçu de telles aides financières pour étudier en Chine. Ces échanges donnent lieu à des métissages sino-africains puis à l'installation des couples mixtes dans des pays africains ou en Chine.
- Bilan à retenir de ces partenariats :
 - Attention aux abus, voir à l'esclavage, pour l'exploitation des mines chinoises en Afrique. Des résistances commencent à se faire entendre et avec elle les gouvernements recherchent de nouveaux partenaires plus respectueux.
 - La Chine reçoit des africains et facilite le commerce entre le pays et les pays partenaires africains. « Nguanzu » est le nom donné aux africains qui font leur richesse en Chine et s'habillent avec des habits de Chine.
 - Les chinois parlent les langues locales.

3. Le rôle des autres BRICS dans la coopération

La mondialisation permet aux pays émergents de négocier sur le « marché » de la coopération. Exemple la Zambie refuse la Chine pour les mines et négocie avec le Brésil. Les BRICS, à la vue de leur poids économique étant considérés aujourd'hui comme des pays des « Nords » dans la coopération.

La coopération décentralisée France-Chine est alors une relation entre pays du « Nord » :

Par exemple il existe un partenariat entre la Région Rhône-Alpes et la Chine. Elle porte sur le développement urbain durable en Chine. C'est à dire les questions de traitement de l'eau, traitement des déchets, de logements notamment des éco-quartiers, de la mobilité urbaine, du trafic routier etc.

Cela pose de nouvelles questions éthiques comme la légitimité pour des pays qui contribuent à la pollution en Chine de coopérer sur des projets de développement durable. Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux s'attaquer aux causes de la pollution ? Réflexions notamment menées par Cités Unies France (www.cuf.org)

Conclusion : la Coopération Décentralisée doit évoluer vers un niveau qualitatif :

- Une politique publique partagée entre partenaires.
- Des retombées dans les deux localités même si ce n'est pas simple à trouver.
- Non pas à cause d'une réforme mais par principe de partenariat réciproque.
- La coopération économique peut faire partie de ce nouveau type de coopération.
- Mais quels modèles économiques souhaitent promouvoir les collectivités françaises? Capitaliste, Équitable, Economie réelle, Economie mixte, Economie Sociale et Solidaire, ou encore Développement durable ?

Des pistes de solutions à mettre en place :

- Toujours avoir en tête que la coopération est un outil pour penser et façonner l'humanité.
- Pourquoi ne pas encourager des coopérations entre les syndicats de travailleurs pour lutter contre les externalités négatives au niveau de la santé, des droits sociaux et de l'environnement ?

Présentation de Farid Aouaichia, chargé de mission Relations Internationales à la CUD

Cet exemple de la coopération de la Communauté Urbaine Dunkerque (CUD) avec le Maghreb va permettre d'illustrer la présentation générale de Nicolas Heeren.

LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE LA CUD

Le premier axe du projet communautaire de la CUD est l'ouverture au monde ce qui inscrit la dimension internationale comme centrale pour penser le territoire à son échelle.

Cinq principes :

- Entrer en coopération avec des territoires qui ressemblent au territoire dunkerquois. (industriels et portuaires).
- La coopération de territoire à territoire, la collectivité souhaite impliquer avec elle les acteurs économiques, politiques et associatifs dans les projets de coopération décentralisée.
- Approche intégrée de développement durable, ce qui induit dans la réflexion des projets.
- La mise en œuvre de réciprocité.

Les coopérations :

Au niveau transfrontalier :

La Communauté urbaine fait partie d'un des premiers GECT en France (Groupement Européen de Coopération Territoriale) pour la réflexion entre territoires flamants et français pour l'évolution de leur ère. Dans ce partenariat Dunkerque s'inscrit comme pôle métropolitain transfrontalier qui souhaite développer son territoire.

En Europe :

Partenariat avec le Land du Kent en Allemagne. Cette coopération pourrait permettre aux français d'en apprendre davantage sur la réciprocité mise en place par l'Allemagne dans ses projets de coopération.

Au Maghreb :

Partenariats avec le Maroc et avec la Tunisie.

✚ Au proche Orient :

Partenariats avec Israël et avec la Palestine.

✚ En Amérique du Sud:

Partenariat avec le Brésil. Après des années de projets bilatéraux, ces partenariats ont évolué et impulsé des actions trilatérales entre CUD-Brésil-Comores.

Trois modes opératoires :

- La collectivité est elle même opératrice. Exemple pour le travail de développement urbain, ils échangent leurs savoir-faire entre techniciens de Dunkerque et d'Annaba. L'échelle intercommunale se prête bien à cette approche : gains de coûts et politiques publiques transversales qui impliquent tous les acteurs de la commune.
- Il existe des programmes où la collectivité n'est pas chef de fil, comme sur des projets européens où la CUD est partenaire associé.
- La CUD est aussi membre actif dans les réseaux internationaux, dynamique de la diplomatie des villes. Michel Delebarre, sénateur maire de Dunkerque et président de la communauté urbaine est également président de Cité Unies France depuis peu de temps.

Voici le budget alloué par Dunkerque pour la coopération décentralisée

500 000 euros de budget international par an dont :

- 200 000 euros pour la coopération avec l'Europe
- 250000 euros pour la coopération avec la zone méditerranéenne
- Le reste pour la coopération avec le Brésil

Ce budget comprend les actions directes à l'étranger mais aussi les actions et retombées sur le territoire dunkerquois.

PRESENTATION DE LA COOPERATION VERS LE MAGHREB

En 2007, premier projet multilatéral, 2 partenaires du Sud de la méditerranée et un au Nord

→ La CUD et la ville d'Annaba en Algérie, qui étaient déjà partenaires, pour la similarité des deux territoires miniers exploités par Mittal, avaient la volonté de faire évoluer le partenariat vers des projets d'urbanisme. Le maire d'Annaba était intéressé par l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque. C'est de cela que le programme « Metab » d'atelier d'urbanisme est né.

→ A la même période Annaba avait un accord de partenariat avec la ville de Bizerte au Maroc. Ce partenariat n'était plus très actif, cependant il a été ravivé car le Maroc s'est rapproché de la CUD par intérêt pour le projet Metab.

→ Des partenariats avec la Tunisie et le Maroc en est né un troisième : Le Partenariat trilatéral APUDUI (Appui au Développement Urbain Intégré). Il se base sur des échanges de savoir-faire en matière d'urbanisme et des actions de cartographie à Annaba et à Bizerte. Cela a aussi permis de renouer la coopération entre les deux pays maghrébins. Des ateliers d'études urbaines ont été réalisés dans les trois villes (réflexion sur les similarités des trois territoires et recherche de solutions, entre les techniciens des trois nationalités). A Dunkerque en 2009 (sans les tunisiens à cause d'instabilité dans le pays) ensuite avec les trois partenaires à Annaba et à Bizerte. Ces travaux ont été source d'un gain de coût par rapport à un contrat avec des agences extérieures, mais aussi d'un gain qualitatif grâce à l'expérience des techniciens des trois pays.

Le partenariat bilatéral avec l'Algérie porte également sur l'urbanisme. En 5 volets :

- Echanges en matière d'urbanisme.
- Echanges à dimension culturelle (musique, arts traditionnels mais aussi contemporains pour montrer aux dunkerquois la modernité des algériens).
- Coopération en matière d'environnement (projets plus traditionnels). Faire valoir l'expertise du territoire dunkerquois. Relations unies-latérales.
- Coopération économique (deux territoires qui se ressemblent), les entreprises dunkerquoises ont des difficultés à aller à l'export. Rencontre entre chefs d'entreprise. Un exemple a été cité lors de la conférence « coopération économique » organisée par Liane Coopération à Dunkerque. Cet exemple c'est la découverte rendue possible par le partenariat Dunkerque-Algérie, la découverte d'un territoire maghrébin désireux d'évoluer vers des partenariats de business et d'exportation. (Volonté de sortir du marché économique étouffé par la Chine pour s'ouvrir sur l'Europe)
- Volet universitaire Dunkerque et Annaba (partenariat financé par la CUD mais autonome)

Perspectives de ces relations bilatérales CUD- Pays du Maghreb

Volonté de créer une plateforme entre 5 partenaires : 4 territoires industriels portuaires urbains pour discuter de leurs problématiques communes.

Réflexion actuelle pour un seul et même projet, ensemble en 2013.

Conclusion :

- Limite : Les collectivités du Nord sont les moteurs de la coopération décentralisée. Donc il faut réfléchir sur les motivations de ces collectivités ? pourquoi sont-elles proactives et volontaristes ? et le rôle des collectivités du Sud peut-il redynamiser les échanges ?
- Questions par rapport à la réforme des collectivités locales : les moyens, la fiscalité des collectivités locales.

Des pistes de solutions à mettre en place :

- La coopération décentralisée n'existe pas partout. L'apport du Nord pourrait être de l'impulser par la mise en place de plateformes.
- En apprendre davantage sur les autres coopérations que les partenaires ont avec d'autres pays. Par exemple le partenariat Annaba avec la Russie pourrait être porteur de nouveaux projets pour l'avenir.

Témoignage d'Alberto Kleiman : Coordinateur de la Coopération fédérative brésilienne

Présentation par Pauline Dubois, chargée de mission Relations Internationales à la CUD :

Par son contexte géographique et administratif, le gouvernement brésilien a une approche particulière de la coopération décentralisée qui rejoint souvent la coopération décentralisée « à la Française ». Annonce que la coopération fédérative brésilienne sera présentée plus précisément en seconde partie de la journée.

Qu'est-ce que la coopération internationale fédérative ?

Elle est organisée par le Secrétariat des Affaires fédératives de la Présidence de la République. Le but de ce Secrétariat est de faciliter la coopération internationale des collectivités brésiennes. Il est relativement récent et suit les orientations du gouvernement pour la politique extérieure en laissant une certaine autonomie aux collectivités.

Ses missions sont de :

- Créer un dialogue, un réseau entre les collectivités territoriales brésiennes et le gouvernement.
- Faire en sorte que les collectivités territoriales adoptent l'agenda du gouvernement en matière de coopération.
- Le secrétariat a un rôle de porte-parole de l'Etat pour exprimer les orientations de celui-ci en matière de coopération.

Les partenaires du Brésil

Le Brésil a de nombreux partenaires au Sud il est en partenariat bilatéral et multilatéral avec d'autres BRICS. La Chine est d'ailleurs un partenaire très actif du Brésil. Le pays a une très forte volonté de développer la coopération avec l'Afrique depuis la présidence de Lula du fait de la proximité historique, culturelle et solidaire qu'ils ont. Un nouveau programme de coopération Sud-Sud vient d'être lancé pour financer des projets en Afrique avec des partenaires du Sud. Le financement étant en partie assumé par le gouvernement brésilien. Les partenaires traditionnels du « Nord » restent actifs dans la coopération avec le Brésil, c'est le cas de la France et de l'Allemagne.

Le Brésil donneur ou receveur de coopération ?

Longtemps bénéficiaire de projets à sens unique plus proches de l'aide au développement que de la coopération, le Brésil est aujourd'hui une puissance économique reconnue et il commence à ce titre à redéfinir sa coopération.

« La coopération internationale, motivée par les principes de solidarité, d'apprentissage, de réciprocité et de développement mutuel peut être un outil fondamental de transformation de la société internationale que nous souhaitons construire. Lorsqu'une collectivité s'engage dans la coopération internationale, elle intègre un cercle vertueux d'améliorations pour sa gestion, sa ville ou son état, ses citoyens et pour tous ceux qui développent la coopération. »
Alberto Kleiman.

Deux axes sont ainsi soulignés par les lois de coopération fédérative :

- L'intégration régionale, avec une coopération intégrée à l'Amérique du Sud, ceci se traduit souvent par des projets transfrontaliers.
- L'échange de compétences entre pays du Sud.

La volonté brésilienne affichée consiste à introduire réellement les notions de réciprocité et d'échange au sein de la coopération décentralisée. Le gouvernement incite donc ses collectivités à mettre en place des projets pour lesquels ils seraient à la fois donneur et receveur de savoir-faire.

Qu'est-ce que la coopération Sud-Sud ?

C'est une nouvelle manière de faire la coopération. L'idée récente est de rassembler des pays qui sont dans une phase de développement plus proche. Comme le Brésil est un pays émergent, il peut être plus légitime pour travailler avec des pays en développement.

Repenser la coopération internationale ?

Elle doit être repensée au niveau de l'efficacité, de la Solidarité et de la Réciprocité. Par exemple le transfert de technologie ne s'applique plus dans certains pays comme le Brésil mais il a tout de même besoin de recevoir d'autres coopérations. Les coopérations Nord-Sud, Sud-Sud et même trilatérales peuvent amener de nouvelles façons de faire. La coopération décentralisée entre aussi dans ce débat car c'est une nouvelle forme de coopération pour le Brésil.

Une coopération horizontale réciproque ?

On peut imaginer des apprentissages du Sud vers le Nord par exemple vers les nouveaux pays de l'Union Européenne. Quelle soit Sud-Sud, Nord-Sud, Sud-Nord, la coopération doit

reconstruire le cliché : apprendre et enseigner en même temps. Ce travail sera possible seulement avec l'appui de la coopération décentralisée. Cette coopération permet une meilleure connaissance de l'autre par les échanges et les voyages et cette ouverture d'esprit facilite les ententes. On doit apprendre et enseigner en même temps, avec une vision moderne, véritable et solidaire.

Quels rôles pour les partenaires du Nord ?

Les pays du « Nord » sont des opérateurs importants dans la coopération internationale trilatérale. En tant que pays du « Nord » le Brésil finance des projets sur d'autres continents. Il est un acteur important de la coopération trilatérale notamment avec le Japon, les Etats-Unis, l'Allemagne... Il existe une volonté brésilienne de développer cette coopération. Une première expérience avec la France, était un appel à projet fait France-Brésil-Haïti. (Autres projets avec Mozambique et Mali aussi sont en cours.)

Commentaires de Pauline Dubois

- Alberto Kleiman propose également de faire avancer la coopération par la création de plateformes régionales de coopération.
- On peut s'interroger sur la légitimité de parler de pays donateurs et de pays receveurs. La coopération fédérative au Brésil est encore en construction puisqu'il existe deux entités attachées aux Relations Internationales : Le Ministère des Relations Extérieures (qui se charge des Affaires Diplomatiques) et le Secrétariat aux Affaires Fédératives qui organise la coopération décentralisée.
- L'ABC – Agence Brésilienne de Coopération, sous-tutelle du Ministère des Relations Extérieures (MRE) finance les projets d'aide Publique au Développement. Elle reçoit également l'aide au développement des pays industrialisés. Le risque est que ce que le Brésil nomme la coopération Sud-Sud » peut en fait être un modèle de coopération déjà dépassé de type France-Afrique c'est à dire « Nord-Sud ».

Débat avec la salle

La coopération « sud-sud », est-elle bien effective à Dunkerque ? Et dans ce cas peut-on parler de coopération décentralisée quand on fait de la coopération sud-sud ?

La CUD peut être facilitatrice de coopération Sud-Sud, mais est-ce son rôle d'être promoteur de cette coopération ? Un échange simple avec les « Suds » existe et il est déjà positif. Mais il n'y a pas de légitimité à être promoteur de la coopération Sud-Sud.

Mais y-a-t-il une demande au Sud? Cela ne serait-il pas de l'ingérence ?

Les partenaires du Sud choisissent la France tant qu'elle a une plus-value à apporter. Donc il faut continuer.

La coopération Sud-Sud n'est-elle pas un moyen pour la France de ne pas être à la traîne ? Et de saisir l'opportunité de s'embarquer avec des pays émergents.

En réaction à la question précédente.

Une chose remarquable est que la France ne sera pas forcément « larguée » car la coopération peut déplacer « ses billes ». Exemple dans le secteur culturel au Sénégal. Ne pense pas être ingérant, il faut impulser la dynamique car les partenaires au Sud ne pensent pas toujours aux projets faisables. Il s'agit d'aider le Sud à prendre conscience de ses compétences, richesses et qualités.

Le vocabulaire est obsolète certes mais on sait bien qu'on est sorti du raccourci « Sud » égal pays pauvres et « Nord » égal pays riches ». Au-delà de cela il reste toujours l'histoire des enjeux ; S'il n'y a pas d'enjeux communs il n'y a pas de projets. Il faut comprendre comment réguler les politiques publiques et stimuler les acteurs économiques. Ce sont des visions communes du monde qui créent des partenariats.

Ne faut-il pas d'abord se former avant de créer une coopération ?

En réaction

N'est-ce pas à l'opposé de la coopération, n'est-elle pas censée faire avancer les acteurs ?

La formation entre les partenaires est une activité qui fonctionne toujours car les enjeux se croisent. La coopération c'est : bien mobiliser les ressources humaines et financières.

Qu'est-ce que la coopération, s'agit-il de rééquilibrer des niveaux de développement économique ? Se positionner stratégiquement à l'international ? Un échange de pratiques ?... Il faut s'accorder sur le pourquoi on fait de la coopération pour avancer dans les actions. Que recherche-t-on dans la coopération ?

Oui aussi une discussion purement politique, que souhaitent les sociétés justement ? Et les élus ont donc un vrai rôle à jouer dans la coopération décentralisée. Car avoir davantage une

vision claire sur leurs envies et besoins d'évolution de la société cela donne des projets intéressants et durables.

Face à cette question de la vision politique de la société. Que ressentez-vous, qu'observez-vous au niveau local ? Les acteurs au Sud souhaitent-ils un développement alternatif et les politiques sont-elles prêtes à suivre ?

C'est difficile à dire, l'actualité du Maghreb parle pour moi : il y a une envie de changement de société. Mais la coopération entre pays du Sud est d'abord un moyen pour eux de se révéler les uns vis à vis des autres. Pour les changements politiques il faut attendre les résultats des changements en cours.

Quelle est la vision africaine face à la coopération chinoise ?

Selon les dires des étudiants africains du CIEDEL, ils prennent ce que les chinois leur donnent car il y a de réels besoins, mais en ayant quand même conscience du pouvoir hégémonique de la Chine.

Les projets menés ne confortent-ils pas des positions d'assistantat ? Ne serait-il pas nécessaire de changer de vision ? Comment mobiliser les acteurs du Sud ? Comment développer des outils, objectifs spécifiques qui peuvent se faire sans l'intervention des nordistes ?

Il faut établir des indicateurs de viabilité des projets. Nous devons pouvoir d'aider les pays du sud à trouver de bons dispositifs.

Les responsables du développement local ont des titres différents selon les pays. Entre l'Afrique et la France il y a toujours des problèmes de hiérarchie et de jeux d'acteurs. Car la hiérarchisation des compétences entre élus et techniciens n'est pas toujours bien comprise.

Intervention de Pauline Dubois, chargée de mission Relations Internationales Communauté Urbaine de Dunkerque




Problématique :

Il y aurait un ou des « Nords » et un ou des « Suds » et au milieu un ovni : indéfinition pour certains pays (BRICS). Font-ils partie du Nord ou du Sud ? Eux non plus ne savent pas s'ils sont du Nord ou du Sud ou alors ils jouent sur la notion quand cela les arrange. L'objectif de l'exposé est de déconstruire les terminologies.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET LA COOPÉRATION FÉDÉRATIVE

Comment fonctionne la coopération au Brésil ?

Trois niveaux de décision et de projet cohabitent, les politiques :

-  De l'Union,
-  Des états fédérés
-  Et des municipalités

La vision brésilienne de la coopération des autorités locales est **fédérative**.

Le **Ministère des Relations Extérieures** (MRE) a à sa charge la diplomatie brésilienne.

L'**Agence Brésilienne de Coopération** (ABC) est une institution sous-tutelle du MRE (satellite). Elle reçoit l'aide au développement des pays industrialisés et distribue l'aide au développement « horizontale » du Brésil, sorte de banque de développement.

Le **Secrétariat aux Affaires Fédérales** (SAF) dépend directement de la présidence de la République (car secteur stratégique).

La prise d'autonomie des collectivités brésiennes est très récente et les acteurs de la coopération fédérale ont parfois des difficultés à se synchroniser avec la diplomatie traditionnelle développée par le MRE. Le SAF facilite la coopération décentralisée des collectivités mais en l'absence d'arsenal juridique, elle finit par contrôler l'action internationale des collectivités qui doivent obtenir son accord pour signer des conventions. (Sauf la France et l'Italie en raison de changements législatifs récents)

La gestion française est différente, ce sont les associations d'élus telles que CUF qui assurent l'animation de ces coopérations. Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, MAEE, a davantage un rôle d'orientation que de contrôle. Il participe aux groupes pays et assure avec CUF le suivi de la coopération. Mais, au Brésil, les associations d'élus même si elles participent ont un rôle de façade en comparaison à l'action de CUF en France et des collectivités elles-mêmes qui sont écoutées.

Problèmes :

- ✚ La communication entre la France et le Brésil se fait par l'intermédiaire d'un binome CUF/MAEE et de la présidence du Brésil ce qui pose le problème de l'égalité des interlocuteurs.
- ✚ Le Brésil est-il un pays du Nord ou du Sud ? Certaines fois, le pays se place en partenaire du Nord (égal à égal) et d'autres du Sud (dans certains projets et pour certains financements)

COMMENT LES COLLECTIVITÉS BRÉSILIENNES ET FRANÇAISES AGISSENT ENSEMBLE À L'INTERNATIONAL?

La coopération de la Communauté Urbaine de Dunkerque avec le Brésil :

- ✚ Cidade Brasil (urbanisme) et Mosaiques Aires Protégées (préservation de la biodiversité, à l'origine programme bilatéral)

Forte participation de l'ambassade de France et des ministères.

- ✚ Appels à projet du MAEE classiques

Mais aujourd'hui le Brésil est de moins en moins considéré comme pouvant recevoir des financements du MAE.

- ✚ Appels à projets MAE-ABC

L'ABC finance 50% du budget alors qu'en France les collectivités doivent participer à hauteur de 25% avec le MAEE 25%. Par conséquent l'ABC dispose d'un grand pouvoir décisionnel et comme l'agence est reliée au MRE, les projets où le MRE a des intérêts sont favorisés. Ils considèrent la coopération avec un regard stratégique.

- ✚ Partenariats France-Brésil-Comores

Réponse à un appel à projet Nord-Nord-Sud mais ils ont pris le parti de faire participer au budget les Comores autant que les brésiliens et français en se basant sur le principe de Réciprocité (projet refusé).

✚ Appel à projet de la commission européenne

Réponse à un appel de type Nord-Sud-Sud. Dunkerque est le leader et le Brésil et les Comores reçoivent les expertises mais comme ils désirent promouvoir une vraie relation trilatérale entre les partenaires ils ont décidé de le présenter différemment. A ce jour, ils ne savent pas encore s'ils ont été reçus.

Les tendances de la coopération côté Brésil :

- ✚ Opportunisme, intérêt économique
- ✚ Des projets "multilatéraux et trilatéraux": portes d'entrées sur de nouveaux terrains par l'intermédiaire des partenaires.
- ✚ Le risque de reproduire des modèles dépassés? Aide au développement en Afrique alors qu'aujourd'hui recherche de réciprocité, échanges de compétences.
- ✚ La coopération avec le Brésil ne serait-elle pas une coopération Nord-Nord?

Remarque : Le Brésil n'est plus un partenaire du Sud. La coopération française risque d'être dépassée si elle ne se « réinvente » pas. Aujourd'hui, le Brésil bénéficie d'une force financière importante et peut facilement appliquer son aide publique au développement. Même les collectivités brésiliennes sont en mesure d'appliquer une aide au développement importante. Aujourd'hui le Brésil propose à la France de participer à ses projets car elle possède toujours une expertise. Si les élus notamment ne changent pas leur vision par rapport au Brésil, en considérant le Brésil comme un partenaire égale en taille, expertise et capacité financière, il risque d'y avoir un décalage dans le futur.

Exemple du changement de contexte : en 2005 Dunkerque était le seul partenariat de la ville de Vitoria (Espírito Santo) mais pour Dunkerque ce n'était qu'un partenariat parmi d'autres. Aujourd'hui Vitoria se rend compte que Dunkerque ne se positionne pas toujours bien en matière de réciprocité et cherche donc à étendre son réseau de partenaires.

Intervention de Nicolas Rochas : agence d'urbanisme de la Région de Saint Omer.

EXEMPLE DE LA DEMARCHE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT OMER & DES COMMUNES BENINOISES ET TOGOLAISES

- A Saint-Omer le projet est né d'une volonté politique de s'investir dans un projet international. L'agence d'urbanisme est l'opérateur de la communauté d'agglomération locale de Saint-Omer. Participation de Saint-Omer par son expertise et son appui institutionnel.
- Couffo : communes récentes mais volonté de se constituer en intercommunalité dès le début pour mutualiser les moyens et élaborer une vision partagée du territoire à une échelle cohérente Processus de décentralisation en cours au Bénin et au Togo
- Existence de liens transfrontaliers de part et d'autre du fleuve Mono (Bénin/Togo)
- Mutualisation des moyens techniques, humains et financiers
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques et améliorer la connaissance des acteurs de la décentralisation sur de nouveaux enjeux pour la gestion de leur territoire

Plusieurs partenaires : MAEE, Département du Pas-de-Calais, CASO, Communes béninoises...

Historique de la coopération :

- ✚ Premières réflexions sur la pertinence du transfrontalier lors des assises franco-béninoises à Cotonou en octobre 2010.
- ✚ Organisation d'un atelier de lancement en avril 2011
- ✚ Sensibiliser les différents partenaires sur le concept du transfrontalier
- ✚ Dresser un état des lieux du transfrontalier autour d'échanges sur l'intérêt de relations institutionnelles sur la décentralisation, l'intercommunalité, la planification entre communes togolaises et béninoises.
- ✚ Identifier des pistes possibles de coopération transfrontalière.

Axe 1 : Appuis institutionnel et ingénierie pour l'aménagement du territoire et pour la structuration de l'intercommunalité de Couffo.

- ✚ Élaboration d'un schéma d'aménagement à l'échelle du Couffo
- ✚ Mise en place d'un outil d'aide à la décision et à la gestion du territoire (S.I.G.).
- ✚ Etude de faisabilité de la mise en place d'un référentiel foncier urbain
- ✚ Structuration de l'intercommunalité

Axe 2 : Réseau d'adduction d'eau potable

Réponse à un besoin des populations de l'arrondissement d'Ahomadégbé (taux d'accès à l'eau inférieur à 35%, prolifération de l'ulcère de Buruli, distance moyenne de 4kms jusqu'aux points d'eau)

Projet :

- ✚ Réalisation d'un réseau d'adduction d'eau villageoise (AEV) par captage d'eau sur le forage artésien d'Adjaibonou.
- ✚ Formation et mise en gérance par un système d'affermage
- ✚ Education sur les enjeux de l'eau des acteurs formés et un réseau

La démarche :

Partir des réalités du terrain et rechercher des opportunités d'intérêt commun

- ✚ Relations économiques (Monnaie commune, libre circulation, langues, routes et infrastructures (RN), Barrage de Nagbéto et futur barrage d'Adjralla, Marché d'Azové à dimension « régionale », Couloirs de transhumance (Mali, Niger...), Migrations humaines professionnelles)
- ✚ Patrimoine culturel et historique commun
- ✚ Ressources naturelles communes (fleuve Mono)

Les perspectives :

- ✚ Poursuite de la coopération bénino-togolaise autour des axes prioritaires identifiés : culture, économie, sécurité, éducation
- ✚ Mise en oeuvre du projet sur la préservation et la valorisation du patrimoine
- ✚ Les premières élections communales togolaises se tiendront à priori en 2012 → plus de visibilité sur leurs compétences, sur les besoins en moyens humains et financiers.

POURQUOI LE TRANSFRONTALIER ?

Les frontières sont souvent des cicatrices de l'histoire (découpage colonial, guerres...)

- ✚ Manque d'équipements et d'infrastructures = stratégique pour protéger ses intérêts, secteur stratégiques plus protégés
- ✚ Toutes les frontières n'ont pas la même valeur identitaire :
- ✚ Frontières vides d'hommes (exemple des frontières « naturelles »)
- ✚ Frontières peuplées mais sans réelle unité géographique et historique.
- ✚ Frontières issues d'entités historiques et géographiques cohérentes. (Ces entités sont dotées « d'une base sociologique et culturelle solide », ils constituent des unités de développement cohérentes).

Les Frontières peuvent ainsi être des zones de contact et d'échanges (« soudure » ou « couture » plutôt que « coupure »)

La décentralisation renforce la démarche transfrontalière. Le défi commun des Etats est de construire une société démocratique plus juste et maintenir un climat de paix durable avec les autres Etats. L'intégration régionale est une réponse à la mondialisation.

La coopération transfrontalière n'est pas une idée nouvelle, en témoignent plusieurs initiatives dont :

- ✚ La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- ✚ Le Nouveau Partenariat Pour l'Afrique et les zones régionales (NEPAD) depuis 2001

Mais l'intégration reste limitée (lourdeur institutionnelle, politique) et la volonté de créer des échelles humaines et de fonctionner plus localement émergent, phénomène renforcé par la démocratisation et la décentralisation.

Vers de nouvelles formes de coopération :

- ✚ L'émergence du concept de « Pays-frontière » qui se définit comme « un espace géographique à cheval sur les lignes de partage de deux ou plusieurs Etats limitrophes où vivent des populations liées par des rapports socio-économiques et culturels ».
- ✚ Les secteurs d'intervention :
 - _ Les infrastructures à caractère économique : routes, pistes rurales, ponts, barrages, électrifications rurales, télécommunications, réseaux d'irrigation et drainage
 - _ Le secteur des activités d'appui à la production : santé, eau potable, éducation, assainissement, protection de l'environnement et micro-projets
 - _ Le secteur des activités de renforcement des capacités locales et de la sécurité : appui institutionnel, études d'identification et de préparation des projets assistance technique conseil identification ...

Synthèse :

- ✚ Il ne faut pas opposer les niveaux de gouvernance (local, national, régional) mais les articuler autour d'axes pertinents.
- ✚ Les collectivités locales doivent être considérées comme les bases de l'intégration à l'instar de la coopération décentralisée qualifiée de « diplomatie des villes ».

Questions :

- ✚ Les collectivités ont-elles la légitimité et les compétences ?
- ✚ Les Etats peuvent-ils accepter des initiatives locales de part et d'autre de leurs frontières et dans quelles conditions ?

Conclusion :

- ✚ Une valeur ajoutée politique (intégration régionale, reconnaissance nationale)
- ✚ Une valeur ajoutée institutionnelle (échange, partage d'expériences)
- ✚ Une valeur ajoutée économique (partage d'infrastructures, stratégies communes.)
- ✚ Une valeur ajoutée socio-culturelle (valorisation patrimoine commun, tolérance, respect)

Le bilan de l'expérience est positif, les acteurs ont la volonté de continuer à mutualiser selon l'approche gagnant-gagnant.

Le transfrontalier n'est pas une thématique, c'est une manière de faire.

Débat avec la salle

Exemples d'intérêt économique du Brésil :

- Projet France-brésil-Comores : projet jardins productifs collectifs, filières courtes, d'après l'expérience du Brésil, application de techniques de conservation
- Projet maritime : porte voie des PME latino-américaines
- Brésil-Grand Lyon-Sénégal : introduction de l'ABC par la France qui a déjà de bonnes relations

Existe-t-il une dimension après projet, désengagement dans les partenariats multilatéraux ?

La CUD est un facilitateur institutionnel. Elle se charge de vendre le territoire de Dunkerque donc à terme transférer le projet à d'autres acteurs (exemple du port).

Cidade Brasil est financé par l'ABC et AFD ce qui a permis des échanges avec Dunkerque pour mettre en place le métro. Ensuite Dunkerque s'est désengagé mais l'AFD a pris le relai.

La fin du mandat de Vitoria arrive en 2012. Ils ne vont pas le renouveler car ils se positionnent sur des projets qui dépassent les compétences de la ville. La CUD va donc être réorientée vers un partenariat avec l'Etat Espirito Santo.

Dans le cadre de la coopération France-Bénin-Togo, il existe une dimension après projet mais les ateliers continueront tant qu'il y aura un besoin entre les différents partenaires.

Comment faire pour qu'il y ait de la réciprocité dans les actions de coopération lorsqu'il existe des écarts au niveau de l'apport financier dans les projets ?

Benin-Togo : pas de problème bien intégré comme étant un projet commun

Au brésil plus simple car les ressources des collectivités sont plus importantes et ils travaillent sur des projets croisés (ex : organisation d'un évènement dans une ville en France année suivante au Brésil).

France-Brésil-Afrique: même pied d'égalité entre tous les partenaires (ex le Brésil reçoit donc va payer pour les deux et pas seulement pour l'Afrique).

Quel avenir pour la coopération décentralisée à long terme avec Brésil?

Partage des valeurs.

Le Brésil est très européenisé et américanisé donc nous pouvons avoir l'impression que le pays fonctionne comme en France mais non. Les brésiliens ont beaucoup d'admiration sur la

manière dont les français mènent leur coopération mais la dimension stratégique se ressent beaucoup plus dans la méthode brésilienne.

Ceux qui gèrent la coopération franco-brésilienne au MAE et CUF ont du mal à considérer le Brésil comme partenaire égal. Si ce comportement n'évolue pas dans les prochaines années, les brésiliens finiront par délaisser la France qui exige encore énormément du Brésil alors que le pays pourrait également exiger beaucoup de la France.

Bénin-Togo : le coût de la coopération transfrontalière est plus élevé ? Est-il plus difficile de motiver les élus ?

Non, il n'existe pas de surcoût, l'ensemble de pays participent aux frais. La Togo et le Bénin assurent les dépenses lorsque Saint-Omer se déplacent et inversement.

Il est difficile de faire venir des techniciens car les élus sont souvent privilégiés dans les voyages alors que l'expertise des techniciens est nécessaire. Comment le faire comprendre avec diplomatie ?

Tout d'abord, il faut casser les clichés insinuants que les partenaires techniciens n'ont pas les compétences pour comprendre tous les enjeux. Comment faire participer les acteurs locaux du territoire ? Les partenaires français peuvent-ils vraiment décider quelles délégations ils veulent voir participer aux déplacements ou actions ?

Attention à l'ingérence. La seule marge d'action est d'essayer de faire comprendre quelles sont les personnes pertinentes pour la démarche de coopération dans un intérêt général.

En tant que citoyens nous avons relativement peu accès aux informations concernant les actions de nos collectivités à l'international. Quelles solutions pouvons-nous proposer par rapport au manque d'information sur les projets ?

A la CUD, il existe un service de communication qui s'en occupe mais il est difficile de faire passer le message. Les techniciens n'ont pas trop le droit de faire la communication, c'est le rôle des élus. Communication participative ?

L'agence participe dès que possible aux manifestations telles que la semaine de la solidarité internationale, la journée mondiale de l'eau, la journée mondiale de l'habitat. La difficulté est que la communication demandée par certains partenaires tient plus à la justification des dépenses qu'au bien fondé et à l'utilité des projets.

Impact de la différence culturelle dans la gestion des projets ?

Bénin : la gestion du temps et la forte corrélation/appropriation politique de la démarche
Brésil : rythme, il faut savoir s'adapter notamment au caractère informel des relations.



Contact

Pour obtenir davantage d'informations sur la conférence et/ou nous faire parvenir des commentaires veuillez vous adresser par Email à: association.resipro@gmail.com